

PREMIER COMMUNIQUE SUITE AU CTPD DU 21/01/2011

Préparer dès maintenant une grève reconductible à la DGFIP, s'impose.

Lors du CTPD du 26 novembre dernier, nous avons constaté une reprise timide du dialogue social.

Suite au CTPD emplois du 21/01/2011, c'est à nouveau le grand froid.

En lisant attentivement notre déclaration liminaire du 21/01/2011, vous aurez avec précision, la feuille de route, donnée par le Bureau FO DGFIP 66, réuni le 19/01/2011.

Nous avons le 21/01/2011, respecté notre mandat, rien que le mandat, et tout le mandat.

Lors du CTPC emplois, notre syndicat national, a souhaité en seconde convocation, graver dans le marbre dans un PV, son désaccord majeur, sur les conséquences désastreuses, sur le plan humain, des nouvelles suppressions d'emplois, qui touchent la vie professionnelle, de tous les agents, et en définitive leur vie tout court.

FO DGFIP 66, a souhaité décliner localement, l'initiative de son syndicat national, estimant, que cela donne de la force à la position nationale.

En effet, le bon niveau d'action, POUR GAGNER SUR L'EMPLOI, demeure une Grève Reconductible à la DGFIP.

Nous contribuons bien plus que d'autres aux suppressions d'emplois, et nous sommes encore assez nombreux, pour nous défendre.

Ne désarmons pas !!!

Les autres syndicats ont adopté une autre stratégie à l'occasion du CTPD emplois.

Ils ont appelé à un envahissement de la réunion, et souhaité donné la parole aux agents.

Nous avons tous fait cela, l'année dernière, pour quel résultat ?

Pour FO DGFIP 66, même si c'est important, nous devons dépasser la symbolique, et combattre au quotidien les suppressions d'emplois, afin de déclencher le mouvement social dont les agents de la DGFIP, ont besoin.

Nous avons présenté, symboliquement une motion, signée par tous les syndicats, siégeant au CTPD, qui se plaçait, uniquement, sur les conséquences humaines, des suppressions d'emplois.

Dès l'ouverture du CTPD, constatée par le Président, nous avons tous demandé à la Parité Administrative, de voter cette motion, de l'émotion.

Refus du Président.

FO DGFIP 66, seul, lui a proposé d'amender le texte, possibilité lui étant offerte, d'adopter une motion, sans contenu politique, respectant son devoir de loyauté, et se situant sur le plan humain, avec ses propres mots.

Nouveau refus.

Dès lors, après avoir respecté notre mandat jusqu'au bout, tout le mandat et rien que le mandat, nous avons voté contre les suppressions d'emplois.



<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

fo.066@dgfip.finances.gouv.fr



Nous n'oublierons jamais, le moment où les membres de la PARITE ADMINISTRATIVE, ont voté pour les SUPPRESSIONS D'EMPLOIS.

Notre action de chaque jour, sera désormais marquée par la gravité de ce vote.
Nous allons prendre, dès maintenant, de multiples initiatives, pour gagner ce combat pour l'emploi, qui est aussi celui pour la vie.

La bataille pour l'emploi va devoir se mener, bien au delà du CTPD.
Une nouvelle mobilisation, va devoir se construire en 2011.

FO DGFIP 66 SAURA PRENDRE SES RESPONSABILITES.

Vos représentants

Bernard MARTI Titulaire CTPD

Ariel SALA Titulaire CTPD

Jean-Yves DE ZUMELZU Titulaire CTPD

Frédéric FERRER Suppléant CTPD, siégeant ce jour